



**Commune de PETIT-BERSAC**  
**Conseil Municipal du 4 Juin 2021 - 18h00**

**Secrétaire : Josette PERRIER-REPLEIN**

**Absents : Marie-Christine ANDRIEUX, Nina MENU**

**Procurations :**

**Marie-Christine ANDRIEUX donne procuration à Christophe MENESPLIER**

**Séance ouverte à 18h15**

**Ordre du Jour :**

- Approbation du compte-rendu du Conseil municipal du 14 Avril 2021
1. Présentation du rapport d'activité 2019 et 2020 du SIVOS
  2. Présentation du rapport RPQS 2020 du SIAEP
  3. Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages d'électricité, gaz et télécommunication
  4. Durée d'amortissement des travaux d'éclairage public
  5. Bail Multiple (répartition du loyer logement/restaurant)
  6. Adoption des nouveaux statuts de l'ATD24
  7. Demande de subvention adressage

**Modification de l'ordre du jour**

Suppression du point n° 6 : Adoption des nouveaux statuts de l'ATD24

**Approbation du Compte-rendu du conseil du 2 Avril 2021**

*Rapporteur : Gilles*

Voir document PV Réunion du Conseil municipal du 14-04-2021.

**Délibération** : Le Conseil municipal approuve à l'unanimité, le compte-rendu du Conseil municipal du 14 avril 2021.

<b>Pour : 10</b>	<b>Abstentions : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
------------------	------------------------	-------------------

***Délibérations***

### **1. Présentation du rapport d'activité 2019 et 2020 du SIVOS.**

*Rapporteur : Gilles*

Les rapports d'activité sont présentés en Annexe 1a-Déc 2021-01 - Rapport d'activités de 2019.pdf et 1b-Déc 2021-01 - Rapport d'activités de 2020.pdf

Il est rappelé la fonction du SIVOS : Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du Ribéraçais, qui organise les transports scolaires sous l'égide de la Région Nouvelle-Aquitaine. Pour cause de pandémie, le rapport d'activité 2019 n'avait pu être rédigé dans les temps. C'est pourquoi il est présenté en même temps que celui concernant l'exercice 2020.

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, prend acte des rapports d'activité 2019 et 2020 du SIVOS.

<b>Pour : 10</b>	<b>Abstentions : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
------------------	------------------------	-------------------

### **2. Présentation du rapport RPQS 2020 du SIAEP**

*Rapporteur : Gilles*

Le rapport annuel est présenté en Annexe 2-2020 RPQS BOIS DE LA COTE.pdf.

il est rappelé la signification des sigles, ainsi que les fonctions du SIAEP du Bois de la Côte, qui matérialise la commission territoriale à laquelle adhère la commune au sein du plus vaste Syndicat départemental (SMDE24)

RPQS : Rapport annuel sur le Prix et la Qualité de Service

SIAEP : Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

SMDE24 : Syndicat Mixte Des Eaux de la Dordogne

Le rapport explicite les volumes d'eau potable gérés aux différents stades entre Captation et Distribution. De larges précisions sont fournies sur l'évolution des tarifs et de la qualité de l'eau potable.

Délibération : Le Conseil municipal à l'unanimité, prend acte du Rapport 2020 du SIAEP du Bois de la Côte sur le Prix et la Qualité de Service.

<b>Pour : 10</b>	<b>Abstentions : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
------------------	------------------------	-------------------

### **3. Redevance d'occupation du domaine public (RODP) par les ouvrages d'électricité, gaz et télécommunication**

*Rapporteur : Gilles*

Le document en Annexe 3-La RODP réseaux électricité-gaz-télécommunication 2021.pdf, explicite les montants à percevoir des 3 organismes occupant le domaine public de la commune

Enedis (Electricité) : 215 €

Grtgaz (Gaz) : 144,11 €

Orange (Telecom) : 401,33 €

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, accepte les montants relatifs à la Redevance d'Occupation du Domaine Public pour l'exercice 2020, et autorise le Maire à émettre les titres de recette correspondants.

<b>Pour : 10</b>	<b>Abstentions : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
------------------	------------------------	-------------------

#### **4. Durée d'amortissement des travaux d'éclairage public.**

*Rapporteur : Gilles*

Le décret n° 2011-1951 du 23 décembre 2011 modifiant l'article L 2321-3 du CGCR fixe la durée maximale d'amortissement des subventions d'équipements ou fonds de concours à quinze ans lorsqu'elles financent des biens immobiliers ou des installations.

Le paiement des travaux d'investissement d'éclairage public du parking de la nouvelle boulangerie a été effectué sur le compte 2041582 sous forme de subventions d'équipements ou fonds de concours. Ces travaux étant classés dans les biens immobiliers ou installations la durée d'amortissement maximale est fixée à 15 ans. Montant des travaux à amortir 3835,67 €.

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, fixe la durée d'amortissement des travaux d'éclairage public à 15 ans.

<b>Pour : 10</b>	<b>Abstentions : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
------------------	------------------------	-------------------

#### **5. Bail Multiple rural.**

*Rapporteur : Natacha*

Le comité de sélection qui s'est réuni le 26 Mai dernier, a déjà éliminé deux candidatures de personnes souhaitant reprendre seules l'activité du multiple rural. Une autre candidature s'est finalement retirée d'elle-même. A la candidature restante sont venues s'ajouter 2 nouvelles offres entre samedi et lundi dernier. Nous avons donc un éventail assez large à disposition, que l'ensemble du conseil a souhaité analyser en séance, compte tenu du souhait de contractualiser rapidement les nouveaux locataires, dans l'espoir d'ouvrir l'établissement au plus tard début Juillet.

Le choix du Conseil Municipal s'est ainsi porté à l'unanimité sur la candidature de M. Gilson, en raison de la présentation d'un dossier extrêmement complet de l'activité qui sera proposée par ce porteur de projet.i.

Les élus se sont ensuite prononcés sur le montant du loyer à percevoir ainsi que sur sa répartition entre commerce et logement.

Délibération : Le Conseil municipal, à la Majorité de 9 voix pour et 1 abstention détermine le loyer du multiple rural d'un montant total de 1.060 € réparti comme suit :

- 550 € soumis à TVA (soit 660 € TTC) pour le Restaurant-Bar.
- 350 € non soumis à TVA pour le Logement

et décide de la gratuité du loyer Restaurant-Bar jusqu'au 31 août 2021

<b>Pour : 9</b>	<b>Abstentions : 1</b>	<b>Contre : 0</b>
-----------------	------------------------	-------------------

#### **6. Adoption des nouveaux statuts de l'ATD24**

Point supprimé de l'ordre du jour.

#### **7. Demande de subvention Adressage.**

*Rapporteur : Gilles*

Les projets de financement d'adressage sont éligibles aux subventions départementales. Les devis ont été établis et il s'agit de déposer sur la plate-forme notre demande de participation au financement de ce projet devenu une obligation. Le montant du devis retenu est de 6.480,26 € chez Direct Signalétique.

Délibération : Le Conseil municipal, à l'unanimité, adopte la constitution d'une demande de subvention auprès du département de la Dordogne pour un montant de 6.480,26 € dans le cadre du projet d'adressage porté par la commune.

<b>Pour : 10</b>	<b>Abstentions : 0</b>	<b>Contre : 0</b>
------------------	------------------------	-------------------

## **Questions diverses**

### **1. Elections des 20 et 27 juin 2021**

Les tableaux ci-dessous représentent les permanences à prévoir sur les deux journées d'élection. Il reste à affiner 2 créneaux horaires

<b>Elections départementales</b>			<b>1er tour : 20 juin</b>	<b>Elections régionales</b>		
Horaire	Asseseurs		Président	Horaire	Asseseurs	
08h00 - 10h30	Gaby	Mickaël	Christine	08h00 - 10h30	Jean-Luc	Isabelle
10h30 - 13h00	Gaby	Mickaël	Gilles	10h30 - 13h00	Michèle	Lise
13h00 - 15h30	Gilberte	Pierrette	Christine	13h00 - 15h30	Natacha	Stéphanie
15h30 - 18h00	Agnès	Josette	Gilles	15h30 - 18h00	Babeth	Antoine
<b>Elections départementales</b>			<b>2ème tour : 27 juin</b>	<b>Elections régionales</b>		
Horaire	Asseseurs		Président	Horaire	Asseseurs	
08h00 - 10h30	Gilberte	Pierrette	Christine	08h00 - 10h30	Jean-Luc	Isabelle
10h30 - 13h00	Michèle	Eve	Gilles	10h30 - 13h00	Natacha	Stéphanie
13h00 - 15h30	Agnès	Pierrette	Christine	13h00 - 15h30	Josette	
15h30 - 18h00		Eve	Gilles	15h30 - 18h00	Babeth	Antoine

### **2. Adressage**

Une présentation des différents modèles de plaques. Les membres présents ont exprimé leur choix. Il reste à recueillir le choix de la conseillère absente avant d'entériner le modèle de plaque qui sera retenu.

### **3. Avancement des Travaux du Logement de la Poste**

Il est toujours compliqué de faire avancer les artisans au même rythme. Nous gardons un espoir de voir les travaux terminés en Septembre.

### **4. Animation du 17 juillet organisée par l'Association de la Pêche**

La Ligne Bersacoise prépare une animation le 17 juillet dans le Bourg. Les détails de cette manifestation sont encore à affiner.

### **5. Rdv le 16 juin à 10h avec le chargé d'études de l'ATD**

La commune souhaite le soutien de l'Agence Technique Départementale pour l'élaboration d'un programme pluri-annuels ayant pour objectif l'embellissement et la sécurisation du bourg. Jean-Luc invite à ce que la Commune ait tout de même un regard personnel sur ce projet, sans accepter aveuglément les éléments habituellement proposés par l'ATD. Ce programme comportera entre autre volets, la circulation et la sécurité routière, la végétalisation, l'enfouissement des lignes électriques et téléphoniques, l'aménagement de l'espace. l'éclairage public, etc.... La commune prévoit une participation de ses administrés à l'élaboration de ce grand programme.

**Séance clôturée à 20h40**